

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU S.D.I.S 63**

**Séance ordinaire du 31 mai 2022**

Nombre de membres titulaires : 23	Nombre de membres représentés : 1
Nombre de membres présents à la séance : 22	Nombre de votants : 19
Date de la convocation : 19 mai 2022	

**N° 1**

**Situation des CIS du Corps départemental  
Proposition de fermeture d'un centre du Corps départemental  
Fermeture du CPI 3 de ST-BABEL (compagnie d'Issoire)**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 31 mai à 14h30, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire conseil départemental, sous la présidence de M. Jean-Paul CUZIN, président du conseil d'administration du SDIS 63.

**PRÉSENTS :**

**Membres ayant voix délibérative**

- Mme BETHUNE, Mme BRUN, M. CHAMBON, M. DAUDUIT, M. DERRE, Mme DURON, M. GAUMET, M. GUILLAUME, Mme LAGARDE, Mme MAISONNET, Mme MALTRAIT, M. MEYNIER, M. MORVAN, M. PERRODIN, Mme PRUNIER, Mme RAINEAU, M. VALLEE, M. VEYSSIERE.

**Membres ayant voix consultative**

- M. BESSEYRE, Mme GUILLOT, Mme PICARD.
- **Sapeurs-pompiers** : Colonel hors-classe GLASIAN, Colonel hors-classe BODELLE, Docteur TAILLANDIER, Capitaine BARILI.
- **Sapeurs-pompiers élus** : Adjudant BERARD, Commandant CUBIZOLLES, Capitaine IZARD.
- **Personnels administratifs, techniques et spécialisés** : Mme MERCIER.

**Membres de droit**

- M. CHOPIN, Préfet du Puy-de-Dôme.
- M. MATHIEU, Payeur départemental.

**EXCUSÉS :**

- **Titulaires** : M. BOYER, M. DESFORGES, M. DA SILVA, M. PERRET, M. SOUCHAL.
- **Suppléants** : Mme BONY, Mme BERNARD, Mme BRUSSAT, M. CONSTANTIN, M. DAUPHIN, M. DUBOURG, M. DUBOURGNOUX, Mme GAIDIER, M. GALPIER, M. GRAND, Mme KHEMISTI, M. LUNOT, M. MAGNET, Mme MANUBY, M. NEUVY, M. PETEL, M. RIOL, M. ROUGHEOL, Mme VIRLOGEUX.
- **Sapeurs-pompiers élus** : Adjudant-chef BOURDIN, Adjudant CHELOUCHE, Lieutenant RAQUIDEL, Adjudant VIDAL.
- **Personnels administratifs, techniques et spécialisés** : M. TRICHARD.

Toujours dans la continuité de la démarche initiée pour une nouvelle organisation en matière de couverture opérationnelle plus efficace, il vous est proposé la fermeture du CPI 3 de Saint-Babel.

Bien entendu, cette fermeture de centre a fait l'objet d'une étude spécifique en veillant plus particulièrement à ce que la couverture de la commune concernée s'inscrive bien dans les délais arrêtés par le SDACR (Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques), conformément au règlement opérationnel (RO), et que les sapeurs-pompiers volontaires concernés puissent retrouver un engagement dans un centre voisin.

Comme les fois précédentes, celle-ci est la conséquence de rencontres avec les élus et les sapeurs-pompiers du CPI 3 de de St-Babel, où chacun a pu s'exprimer sur le devenir de ce centre. Ce centre, proche du CS d'Issoire, dispose aujourd'hui d'un faible effectif de sapeurs-pompiers volontaires participant à la réponse opérationnelle et dont la disponibilité ne permet plus de garantir de façon pérenne l'avenir de ce centre. Aussi, il est donc nécessaire d'adapter l'organisation du SDIS afin de garantir, autant que possible, un effectif disponible sur un secteur géographique qui dépasse le cadre communal.

Compte tenu de ces éléments, la poursuite de l'activité de ce centre ne paraît ainsi plus possible. Il vous est donc proposé la fermeture du CPI 3 de St-Babel et son regroupement avec le CS d'Issoire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022. M. le Maire de St-Babel a par ailleurs émis un avis favorable, en date du 31 mars 2022, à la fermeture de ce centre. Ainsi, les personnels SPV, impactés par cette fermeture, pourront rejoindre, s'ils le désirent, le CS d'Issoire voire les centres de proximité, afin de poursuivre leur engagement.

À la suite de cette fermeture, le bâtiment mis à la disposition du SDIS par convention sera rendu à la commune.

Ce rapport a reçu un avis favorable du Bureau.

## DELIBERATION

---

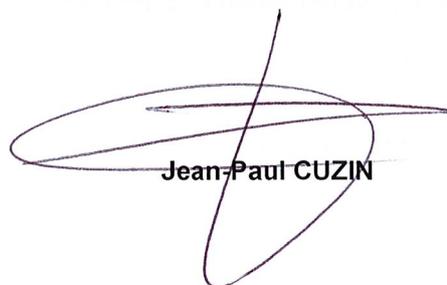
**Après en avoir débattu, le conseil d'administration, à la majorité, décide :**

- **d'émettre un avis favorable sur la proposition de fermeture, au 1<sup>er</sup> septembre 2022, du centre d'incendie et de secours de St-Babel.**
- 

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Clermont-Ferrand, le 31 MAI 2022

Le président  
du conseil d'administration du SDIS,



Jean-Paul CUZIN

Accusé de réception en préfecture 063-286300017-20220609-22_07640-DE Date de télétransmission : 09/06/2022 Date de réception préfecture : 09/06/2022
---